

Taxe "SNSM" : la députée Pitollat joue les relais radio

Dimanche 18/02/2018



Pour l'exercice, un plongeur a sauté à l'eau. Récupéré par la vedette "Notre-Dame de Bonne Garde" de la SNSM, il a ensuite été hélitreuillé par un hélicoptère de la Marine.

Sollicitée par la Fédération des sociétés nautiques des Bouches-du-Rhône (FSN13) qui dénonce non pas le principe mais les conditions de mise en place d'une future taxe visant à soutenir financièrement les activités de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), la députée LaREM des Bouches-du-Rhône, Claire Pitollat, a adressé une question écrite au ministre de l'Intérieur Gérard Collomb. Elle estime notamment que le financement de la SNSM doit provenir de ressources multiples et que cette charge doit être répartie de manière équitable sur tous les bénéficiaires de ce service. Elle assure également la FSN13 de sa vigilance sur ce dossier.